



<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Autre-contenu/Breves/Un-pompier-en-garde-a-vue>

Un pompier en garde à vue

Posté le 05/07/2012 à 19:42

Le 25 juin, une soixantaine de pompiers avaient sauté les grilles de la préfecture pour perturber le conseil d'administration du Syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS). Y venait d'être votée la vente de 250 logements de fonction. Ce jeudi, un soldat du feu a été placé en garde à vue. C'est un capitaine âgé de 43 ans. Il est soupçonné d'avoir franchi les grilles de la préfecture et surtout d'avoir bousculé un policier qui tentait de l'empêcher d'entrer. Il aurait été reconnu par le gardien de la paix. Finalement il a été relâché dans l'après-midi sans être mis en examen. Son dossier a été transmis au Parquet.

F.F